

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES.
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Mars 1876.

Nous sommes autorisés à déclarer que les amis personnels de l'honorable M. Delavau qui s'étaient formés en comité conservateur, pour soutenir sa candidature, sont restés, depuis son désistement, tout-à-fait étrangers à la lutte entre MM. Bury et Berger. Il est donc absolument faux, comme on se plaît à le répéter dans les campagnes et comme le laisserait supposer la circulaire elle-même de M. Bury, que les amis de M. Delavau appuient une candidature représentant des opinions diamétralement opposées aux leurs.

On voit, d'après cela, que les bruits qu'on a fait courir sont dénués de tout fondement, et que M. Eugène Berger, restant désormais le seul candidat de l'ordre, peut compter sur les suffrages de tous les vrais conservateurs.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Dans l'arrondissement de Saumur, le scrutin du 20 février a donné les résultats suivants :

M. H. Delavau,	5,400 voix.
M. E. Berger,	7,534 —
M. Bury,	7,969 —

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin.

Le désistement de notre ami et de notre candidat M. Henri Delavau laisse M. Eugène Berger seul en présence de M. Bury, le candidat des républicains et radicaux.

Dans ces conditions, il n'y a pas d'hésitation possible pour les conservateurs : ils voteront, au second tour, pour M. Eugène Berger, se souvenant d'ailleurs qu'en 1874, M. Berger s'est désisté lui-même en faveur de M. Bruas. Il y a là, pour nous, une dette, une lettre de change qu'il convient d'acquitter.

Les journaux républicains et les partisans de M. Bury affectent, contre toute vraisemblance, d'interpréter en faveur de leur candidat le silence de M. H. Delavau. Il importe aux conservateurs de protester contre cette manœuvre.

Nous sommes d'ailleurs fort à l'aise pour émettre notre opinion en toute impartialité. Les partisans de M. Eugène Berger savent fort bien que nous ne partageons pas les opinions et que nous n'acceptons pas le programme politique de leur candidat. M. E. Berger le sait si bien lui-même qu'il ne nous a pas adressé sa circulaire. Par conséquent, il n'y a pas entre nous d'équivoque possible. Nous ne votons pas pour un programme de parti, nous votons uniquement pour le candidat conservateur qui a effacé, dans sa nouvelle lettre aux électeurs, la demande de l'appel au peuple et qui dit, plus sagement, aujourd'hui :

« Je demande le concours de tous les électeurs résolus à défendre contre les

» doctrines radicales la liberté de conscience, les intérêts du travail et de la propriété, l'organisation de la famille et de l'État ; je m'adresse à tous ceux qui veulent, comme moi, seconder énergiquement le maréchal de Mac-Mahon et maintenir son autorité assez forte, assez indépendante pour préserver la France de l'anarchie. »

Enfin, en votant pour M. Berger nous votons contre M. Bury, le candidat des radicaux, et c'est là l'important.

Cela dit, et sans nous occuper davantage de notre situation personnelle à l'égard de M. Berger, observons à nos lecteurs que l'élection de M. Bury serait, pour le parti conservateur tout entier, un échec déplorable et ne pourrait s'expliquer que par une faute qu'il n'est permis à personne de commettre, surtout dans les circonstances graves où nous sommes.

Que les électeurs veuillent bien seulement considérer les chiffres du premier scrutin : à eux deux, M. Delavau et M. Berger n'ont pas obtenu moins de 12,934 voix, et toutes ces voix, pour ceux qui connaissent comme nous les candidats, le pays et les intérêts qu'elles représentent, sont certainement des voix de conservateurs, d'hommes d'ordre, de citoyens aussi peu révolutionnaires que possible. Le candidat des républicains modérés ou non modérés et des radicaux n'a pu réunir sur son nom que 7,969 voix.

Donc, entre les conservateurs et leurs adversaires il y a, par le fait, dans l'arrondissement de Saumur, un écart de CINQ MILLE voix en faveur des conservateurs. Il faut que ces voix se retrouvent au 2^e tour de scrutin.

En présence de ces chiffres, nous le demandons, quel est l'homme, quel est le conservateur, quel serait le parti qui oserait ne pas faire taire ses préférences, ne pas mettre de côté son dépit ou ses rancunes personnelles, et qui accepterait la responsabilité d'un succès pour les radicaux ? — Personne d'entre nous n'acceptera un pareil rôle ; personne, parmi les conservateurs, ne voudra faire le jeu du candidat de la gauche.

On se souviendra de l'effet produit naguère par d'immorales coalitions, et au lieu de chercher une revanche trompeuse et mauvaïse, nos amis tiendront à honneur de faire la comparaison entre leurs votes francs, loyaux, sincères, et les manœuvres de quelques faux conservateurs.

On se souviendra du triste résultat produit en 1874, dans notre département même, par la défection de quelques électeurs et par l'abstention d'un parti aveugle ; et, loin de répéter le même jeu, qui ne peut favoriser que nos adversaires communs, nous nous donnerons le plaisir et le bénéfice de démontrer aux honnêtes gens que nous ne sommes pas de ceux qui font triompher un radical, mais de ceux qui, en toute occasion, travaillent au succès de la cause conservatrice.

Voilà pourquoi M. Berger, qui a besoin du vote de nos amis pour réussir, peut compter sur eux au scrutin de ballottage. Lorsqu'il sera élu, nous aurons le droit de lui demander de ne pas oublier ce qu'il nous devra.

Au surplus, ne devons-nous pas encore considérer que M. Eugène Berger n'est pas un inconnu pour le département de Maine-et-Loire, et que sa personne est parmi nous beaucoup mieux appréciée que le programme du parti qui le pousse en avant ?

On sait bien, malgré le programme, que M. Berger n'est pas un révolutionnaire, que M. Berger n'est pas du parti des intransigeants, qu'il n'est pas de ceux qui courent les aventures ou qui, par leurs agissements personnels, compromettent la cause des conservateurs, ne reculent devant aucune extrémité et vous disent, dans l'unique intérêt d'un parti : tout ou rien.

Non, M. Eugène Berger, nous en sommes certains, est un de ces hommes qui nous appartiennent réellement, qui ne nous ont quitté que par fausse manœuvre, et qui nous reviendront, lorsqu'il leur sera démontré, comme nous l'espérons bien, que notre cause se confond réellement avec celle de tous les conservateurs et avec l'intérêt suprême du pays. Son passé, sa modération personnelle, le passé de sa famille et de tous les siens le rapprochent tellement de nous qu'en votant pour lui nous espérons encore retrouver ou reconquérir un ami.

H. FAUGERON.

Bulletin politique.

On sait que la Bourse avait accueilli le succès des candidats radicaux aux élections du 20 février par une baisse accentuée et prolongée. Les fonds d'Etat français avaient baissé en moins de huit jours de près de 3 francs !

Cette conséquence était prévue. Le triomphe des républicains a toujours pour résultat inévitable de provoquer une dépréciation immédiate des valeurs et d'enrayer les affaires.

Elections radicales et diminution des fonds publics, ce sont là deux faits qui se suivent forcément, comme l'effet suit la cause.

Mais cette panique est-elle seulement le résultat des élections du 20 février ?

Est-ce parce que MM. Gambetta, Floquet, Marmottan, Ulysse Parent et autres ont été nommés députés que les détenteurs de fonds publics réalisent, que les locataires donnent congé, que les étrangers bouclent leurs malles, et que les magasins ne sont fréquentés que par les acheteurs d'articles de voyage ?

Non. La présence d'un danger imminent ne causerait pas tant d'effroi.

On se dirait : « Nous sommes à l'abri des émeutes, le maréchal est à la tête de l'armée, et l'armée obéira. Le duc de Magenta a derrière lui tous ceux qui ont une religion, une famille et des biens à défendre ; les agitateurs seront bien vite mis à la raison. Nous n'avons rien à craindre. »

Et on conserverait ses titres en portefeuille, on garderait son appartement et on ne songerait pas à s'expatrier.

Malheureusement, le spectacle auquel nous assistons depuis le commencement de la semaine dernière inspire d'autres réflexions et conseille d'autres desseins.

Ce n'est pas un danger plus ou moins immédiat qui nous menace en ce moment, ce n'est pas seulement une émeute qui soit à craindre ; c'est le retour dans un bref délai de l'armée de la Commune, des Rochefort, des Ranc, des Félix Pyat, des Assi, de tous les pétroleurs et de tous les massacreurs d'otages. En un mot, c'est une nouvelle Commune avec toutes ses revendications, et toutes ses vengeances.

Et qu'on n'aille pas nous dire que nous nous plaignons à jeter l'effroi, nous pour-

rions répondre par des preuves palpables, évidentes, qui sont là, à portée de notre main, mais ce qui se passe actuellement dans les réunions publiques à Paris est de nature à édifier assez complètement les honnêtes gens pour que nous allions chercher autre chose.

Dans une réunion publique tenue samedi dernier dans le XIV^e arrondissement de Paris, où deux candidats républicains, MM. Martin Bernard et Germain Casse se disputaient les chances du scrutin de ballottage du 5 mars, M. Germain Casse fut accusé d'avoir écrit jadis au Figaro une lettre dans laquelle il aurait dit :

« Il n'y a rien de commun entre moi et les misérables de la Commune, que je répudie hautement. »

Mis en demeure de s'expliquer sur cette accusation, M. Germain Casse a répondu :

« Non, jamais je n'ai écrit une pareille lettre au Figaro, et, si je l'avais fait, j'aurais été un misérable, indigne de vos suffrages, car j'aurais, dans un but lâche, insulté à des vaincus. »

Ainsi, pour M. Germain Casse, les scélérats de la Commune sont tout simplement des vaincus ! Et, qu'on veuille bien le remarquer, M. Germain Casse est loin d'être un intransigeant : c'est un ancien rédacteur de la République française, un protégé, un disciple, un ami personnel de M. Gambetta, un modéré, enfin, puisque M. Gambetta est aujourd'hui le chef reconnu du parti républicain modéré !

Et maintenant les journaux républicains oseront-ils soutenir encore que nous nous faisons un plaisir d'alarmer le pays, que leurs amis sont doux comme des moutons et qu'une fois au pouvoir ils sauront bien arrêter les progrès du radicalisme ? Il n'en faut pas douter un seul instant. Les feuilles dont nous parlons sont assez sujettes à caution et la vérité ne fait pas élection de domicile chez elles.

Pour nous, notre opinion est toujours la même : la République et les républicains seront fatalement mangés par la Commune et les intransigeants.

Et si, au lieu de venir renforcer la minorité conservatrice de la nouvelle Chambre, les ballottages du 5 mars viennent encore grossir les rangs de la majorité républicaine, les radicaux se chargeront bien, dans un délai plus rapproché qu'on ne croit, de faire renoncer Gambetta à sa modération d'emprunt, au cas où l'ex-dictateur se refuserait à tenir l'engagement qu'il a pris à Cavailon, de modifier sa politique avant TROIS SEMAINES.

Les républicains finissent par avouer que la République c'est la révolution. Et ceux qui disent cela ce ne sont pas les énergumènes du parti, ce sont les dignes et modérés qui prennent modèle sur l'austère M. Gambetta ; c'est son journal lui-même. Voici en effet ce que nous lisons dans la République française :

« La France vient de parler, et, sciemment, de propos délibéré, après cinq ans de discussion, où elle a entendu les monarchistes déraisonner tout à leur aise, et où elle n'a eu qu'à prendre en patience leurs chimères, elle s'est prononcée pour la République, c'est-à-dire pour la Révolution. Car, nous n'avons aucune envie de le contester : oui, la République n'est que le principe démocratique de la Révolution réalisé dans la forme du gouvernement, et c'est

» précisément pour cela que, seule, elle
 » peut donner la paix au pays et lui pro-
 » mettre la sécurité.
 » Le projet véritablement anarchique, la
 » source des plus grands désordres, la ten-
 » tation que la France avait le plus à re-
 » douter et de laquelle seraient nées inévi-
 » tablement de nouvelles convulsions, était
 » de vouloir revenir sur ce que la Révolu-
 » tion a fait, et nous ramener, par la ruse ou
 » par la force, à des institutions que la
 » raison publique repousse absolument. Là
 » était pour le pays un péril de guerre et
 » d'abaissement sans remède. La France
 » est, dans l'Europe actuelle, le pays de la
 » Révolution ou elle n'est rien. »

La République c'est la révolution.
 A la bonne heure! sur ce point nous
 sommes d'accord avec les vainqueurs du 20
 février; nous recueillons même précieuse-
 ment cet aveu instructif sorti de leur bouche.
 Quant à la seconde proposition, à savoir
 que la source des plus grands désordres est
 de vouloir lutter contre la révolution, nous
 demandons la permission de la discuter.
 Evidemment, quand on cherche à contenir
 un torrent au moyen de digues et d'obsta-
 cles, le torrent fait toujours du bruit, il se
 plaint à sa manière; néanmoins les ingé-
 nieurs sont regardés comme des hommes
 fort utiles et ils rendent bien des services en
 contrariant les torrents.

Mais quand vous dites que la République
 c'est la révolution, n'ajoutez pas que c'est la
 paix et la prospérité pour la France; dans
 votre intérêt, soyez moins téméraires et
 moins audacieux; faites l'expérience de vo-
 tre République à l'aise, puis dites: Voyez;
 mais pour le moment soyez modestes; les
 expériences faites jusqu'ici ont été trop dé-
 cevantes, les désillusions trop cruelles, les
 catastrophes trop sanglantes. Vous n'êtes
 pas habiles, la révolution ne peut être la
 paix; qui dit révolution dit instabilité ora-
 geuse, fantaisies de la multitude, proposi-
 tions brutales, utopies escortées de vio-
 lences, etc. Votre révolution fait peur; elle
 est hideuse; cachez-lui la figure, ou laissez-
 nous le temps d'oublier. A. LEROUX.

Chronique générale.

D'après les renseignements qui nous
 parviennent, le maréchal, dans son mes-
 sage, affirmerait très-nettement le principe
 de la Constitution actuelle, en écartant toute
 idée de révision jusqu'en 1880; mais il n'in-
 sisterait point en termes moins énergiques
 sur la nécessité de maintenir intacts tous les
 principes conservateurs et de combattre les
 idées formulées dans le programme Laurent
 Pichat.

Ce message ralliera probablement la ma-
 jorité des sénateurs et des députés, parti-
 sans de l'union conservatrice, mais il sera
 certainement combattu par les membres de
 la gauche et de l'extrême gauche qui vien-
 nent de prendre, à l'égard de leurs élec-
 teurs, des engagements auxquels il leur est
 impossible de se soustraire.

Si les radicaux ont salué avec des trans-
 ports de joie la retraite de M. Buffet, il s'en
 faut qu'ils accueillent avec satisfaction la
 présidence de M. Dufaure. C'est encore, pour
 eux, un « homme de réaction, » et tout au
 plus consentent-ils à le tolérer comme le
 chef provisoire du gouvernement de la Répu-
 blique.

« M. Buffet s'en va, dit le journal des
 » Droits de l'homme, nous en sommes en-
 » chantés. M. Dufaure devient le chef du
 » cabinet; cela diminue beaucoup notre
 » enthousiasme. Nous savons fort bien
 » combien on a parlé dans les coulisses,
 » depuis un an, de ces dissentiments mysté-
 » rieux entre M. Buffet et M. Dufaure qui
 » devaient toujours éclater et qui n'écla-
 » taient jamais. M. Dufaure n'en est pas moins,
 » comme M. Buffet, un homme de réaction. Il
 » l'est par son passé de ministre de Louis-
 » Philippe après le 12 mai 1839, de minis-
 » tre de Cavaignac après juin, de ministre
 » de Bonaparte en 1849, voire de ministre
 » de M. Thiers en 1871, et nous ne croyons
 » pas que ce soit son rôle dans le dernier
 » ministère qui lui enlève ce caractère. »

De même, le *Bien public* reproche à M.
 Dufaure « d'abonder toujours dans le sens
 » réactionnaire, » et il déclare que « M.
 » Dufaure n'est, à aucun titre, le représen-

» tant de la majorité qui s'est affirmée le
 » 20 février; » le *Bien public* redoute même
 que M. Dufaure « ne soit avec elle en plus
 » complète contradiction que son prédé-
 » cesseur. »

On aurait donc tort de croire que la cons-
 titution d'un ministère centre-gauche met-
 trait un terme aux agitations dont nous som-
 mes menacés par le succès des partis répu-
 blicains. En manifestant si vite leur impa-
 tience et leurs appétits, ceux-ci ne montrent
 pas les qualités que l'on est en droit d'at-
 tendre des partis de gouvernement. C'est une
 vérité d'évidence, qu'une majorité très-nom-
 breuse ne peut garder le pouvoir que si elle
 trouve en elle-même un frein qui la modère.
 Malgré les conseils de sagesse que l'on essaie
 de faire entendre aux vainqueurs du 20 fé-
 vrier, il ne nous paraît pas que la modéra-
 tion l'emporte parmi les républicains. Si les
 journaux du groupe radical font de bruyan-
 tes revendications et développent des pro-
 grammes qui ne sont rien moins que rassu-
 rants, les doctrinaires du centre gauche ne
 soufflent mot, comme s'ils avaient peur d'être
 soupçonnés de modérantisme.

Voici donc comment nous débutons sous
 l'ère républicaine: les intempérants, les
 exaltés parlent et commandent; les modé-
 rés n'osent plus rien dire.

On lit dans le *Moniteur universel*:

« On assure que M. le duc d'Audiffret-
 Pasquier a eu ces jours derniers plusieurs
 entrevues avec le chef de l'Etat. »

« Si nous sommes bien informés, le pré-
 sident actuel de l'Assemblée nationale, qui
 sera très-probablement président du Sénat,
 serait appelé à jouer, dans un prochain ave-
 nir, un rôle très-important dans les conseils
 du gouvernement. »

« Le Président de la République compte-
 rait beaucoup sur son esprit de modération,
 sur sa sagesse et sur son influence pour
 constituer et maintenir dans le Sénat une
 majorité constitutionnelle et conservatrice
 qui pourrait servir de modérateur entre le
 pouvoir exécutif et la majorité républicaine
 de la Chambre des députés. »

Nous trouvons encore dans la même
 feuille:

« D'après les informations qui ont cours
 dans le monde politique, le remaniement
 du cabinet entraînerait la démission de
 deux nouveaux ministres, MM. de Montai-
 gnac et Wallon, qui seraient remplacés, l'un
 par l'amiral Pothuau et l'autre par M. Jules
 Simon. »

« On croit que les pourparlers engagés
 pour la formation du ministère ont fait au-
 jourd'hui même un pas décisif. »

Si les renseignements du *Moniteur* sont
 exacts, si, après M. Casimir Périer, nous
 devons voir M. Jules Simon sur les rangs
 des candidats au ministère, le gouvernement
 aurait vraiment fait « un pas décisif. »

La République française, dont on a signalé
 plusieurs fois le langage malhabilement ré-
 volutionnaire, change de ton; elle n'a que
 des intentions pacifiques et conservatrices,
 et entend respecter la religion, la propriété,
 la morale, la famille: elle répond de la ma-
 jorité républicaine de la nouvelle Chambre
 et de son constant désir de marcher en bon
 accord avec le maréchal. Les paroles cou-
 tent peu, nous verrons comment seront ten-
 nues ces promesses.

UN GRAND PARTISAN DE LA GUERRE DE 1870.

C'est M. Gambetta qui se montra, en
 1870 (ainsi qu'une foule de républicains),
 partisan résolu d'une guerre avec la Prusse.

C'est M. Gambetta qui, rencontrant no-
 tre confrère Robert Mitchell, auteur d'ar-
 ticles pacifiques dans le *Constitutionnel*,
 lui reprocha ses articles en termes fort
 émus:

« VOUS ÊTES SATISFAIT, LUI DIT-IL, C'EST
 » LA UNE EXPRESSION SCÉLÉRATE. S'OPPOSER
 » À LA GUERRE, C'EST MANQUER DE
 » PATRIOTISME! »

Le fait n'a jamais été démenti par M.
 Gambetta. Il ne le sera pas.

On lit dans le *Temps*:

Nous croyons savoir que les bureaux des

divers ministères ont reçu l'ordre de réunir
 les éléments nécessaires à la rédaction
 d'un exposé général de la situation de la
 République, qui sera présenté aux deux
 Chambres.

La *Liberté* publiait, il y a quelques jours,
 la note suivante:

« M. le comte de Chambord vient d'adres-
 ser à un de ses partisans une lettre dans la-
 quelle il formule le programme que doivent
 aujourd'hui suivre les légitimistes, en pré-
 sence de la situation nouvelle qu'a créée le
 vote du 20 février dernier. »

« M. le comte de Chambord conclut à la
 nécessité de l'alliance conservatrice pour le
 scrutin de ballottage et conseille aux roya-
 listes « de serrer les rangs pour l'heure
 » des résistances suprêmes, jusqu'à ce que
 » le pays puisse arriver par l'expérience
 » à cette démonstration qu'en dehors de
 » la légitimité il ne peut être question,
 » en France, de paix, de tranquillité et
 » d'honneur. »

Dimanche dernier, le *Pays*, en reprodui-
 sant cette note, ajoutait:

« Nous ne serions pas étonnés que cette
 lettre de M. le comte de Chambord fût au-
 thentique et réelle. »

« Nous avons eu connaissance déjà, et
 d'une façon irrécusable, d'une première let-
 tre écrite à M. de Dreux-Brézé, dans les
 premiers jours de la période électorale et
 rédigée dans le même sens. »

« M. le comte de Chambord invitait ses
 partisans à déployer l'étendard royaliste de
 toutes parts et à combattre partout. Puis il
 ajoutait qu'après le premier tour de scrutin,
 et en cas d'échec, les candidats légitimistes
 devraient reporter leurs voix sur les candi-
 dats impérialistes plutôt que de laisser
 triompher les républicains. »

La prétention manifestée par ces jour-
 naux de renseigner le public sur les actes
 de M. le comte de Chambord était vrai-
 ment trop étrange pour que nous ne fus-
 sions pas dispensés de leur infliger un dé-
 menti.

Cependant la *Gazette de France* ayant dit
 très-justement, du reste, que la note de la
Liberté était inexacte, il importe de ne point
 laisser supposer que les allégations du *Pays*
 ne tombent pas sous le coup d'un même dé-
 saveu.

Ce qui est faux dans les informations de
 la *Liberté*, c'est le fait même de l'envoi de la
 lettre attribuée à M. le comte de Cham-
 bord. Quant au conseil de « serrer les
 rangs pour l'heure des suprêmes résistan-
 ces, » il est de tous points conforme à notre
 politique.

Dans les affirmations du *Pays*, tout est
 faux, absolument faux. (Union.)

Plusieurs journaux ont annoncé que les
 déportés Capellaro, Lucien Babuel et Bon-
 nin dit Volpensil, s'étaient évadés de la Nou-
 velle-Calédonie et étaient actuellement à
 Sydney.

Il vient, en effet, d'y avoir une évasion à
 la Nouvelle-Calédonie, mais ce ne sont pas
 des déportés qui ont réussi à l'effectuer, ce
 sont les condamnés pour crimes de droit
 commun dont les noms suivent: Martin,
 Levin, Bourelly, Fabret, Siblane. Jusqu'à
 présent, aucune nouvelle pouvant faire pré-
 voir quel a été le résultat de cette éva-
 sion n'est parvenue au ministère de la ma-
 rine.

DON CARLOS EN FRANCE.

Pau, 29 février.

M. de Nadailhac, préfet des Basses-Py-
 rénées, a annoncé à don Carlos qu'il n'était
 pas possible de le laisser résider, même mo-
 mentanément, dans son département; il l'a
 informé que s'il désirait rester quelques
 jours en France avec sa famille, le gouver-
 nement ne s'opposerait pas à ce qu'il sé-
 journât provisoirement dans une ville du
 Nord, comme Dieppe ou Boulogne.

Le Préfet a mis à la disposition du prince
 un train spécial et un wagon-salon pour le
 conduire à la frontière ou à la résidence
 qu'il choisira avec les personnes de sa suite,
 et sa famille, s'il désire être accompagné
 par elle.

Le Préfet a en outre chargé son chef de
 cabinet d'accompagner le prince jusqu'à sa
 destination, ne pouvant lui-même se char-

ger de ce soin. L'administration et l'autorité
 militaire, à la disposition desquelles a été
 mis un fonctionnaire supérieur de la gendar-
 merie, prennent toutes les mesures néces-
 saires par l'agglomération des carlistes à la
 frontière. — Les carlistes sont répartis
 rigés dans diverses places d'internement au
 centre de la France.

Le gouvernement français aura plus faci-
 lement à traiter avec le gouvernement
 espagnol au sujet des frais de l'internement
 tant des derniers arrivés que de ceux qui
 depuis assez longtemps déjà sont internés
 en France.

On signale parmi les carlistes qui ont
 passé hier la frontière les généraux Villac
 Carasa, Dounache, et les députés Tarbatach
 Doronzor et Zabala.

Parmi les 300 officiers arrivés hier à
 Aludes se trouvait le curé d'Orio. Plusieurs
 bataillons navarrais se sont présentés à
 Pampelune. Les bataillons guipuzco-
 lains ont réclamé l'indulto à Tolosa. Les
 1^{er} et 2^{es} bataillons navarrais se sont dis-
 tingués. Le gouvernement français a voulu,
 remplissant avec fermeté ses devoirs de
 voisinage vis-à-vis le gouvernement espa-
 gnol, ne pas se départir de la courtoisie
 au prétendant vaincu qui avait demandé
 l'hospitalité à la France.

Paris, 4^{or} mars.
 Don Carlos a quitté Pau, se rendant en
 Angleterre. Le comte de Caserte est à Ca-
 nes.

Le ministre de la guerre vient d'adresser
 aux généraux chefs de corps une circulaire
 relative à la suppression des maîtres-
 vriers dans les corps, conformément à la loi
 du 43 mars 1875.

Par la même circulaire, le ministre de la
 guerre invite les officiers à s'acquitter des
 dettes qu'ils pourraient avoir contractées en-
 vers les bottiers et tailleurs militaires; ceux-
 ci, d'ailleurs, seront payés immédiatement sur
 la caisse du corps, qui se substituera à
 leur créance vis-à-vis des officiers.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur prévient
 les électeurs qui auraient perdu leurs cartes
 ou ceux qui, par erreur, ne les auraient pas
 reçues, qu'ils peuvent se présenter dimanche
 5 mars dans la salle de l'élection et qu'ils
 seront admis à voter s'ils sont inscrits sur la
 liste électorale.

Hôtel-de-Ville, le 4^{or} mars 1876.
 LECQV.

Hauteur de la Loire, aujourd'hui jeudi
 (midi), 3^m 30.

Nous avons déjà annoncé la nomination
 de M. G. Doussain comme capitaine au 7^m
 régiment d'infanterie de l'armée territo-
 riale, à Tours.

Ont été nommés sous-lieutenants dans le
 même régiment:
 MM. Baillergeau, ex-sous-lieutenant des
 mobiles; Langeois, ex-sous-officier; et
 Wouilt, ex-sous-officier.

L'ENQUÊTE ALLEMANDE EN MAINE-ET-LOIRE.

Les Allemands continuent à s'occuper de
 nous d'une manière qui ne laisse pas que de
 donner à réfléchir.

Une maison ADOLPHE HAAS ET C^{ie}, de
 Hambourg, sollicite nos instituteurs pour
 avoir, A RAISON DE DEUX FRANCS LE CENT, les
 noms et les adresses d'employés, paysans,
 propriétaires, hôteliers, fabricants, marchands, etc.

Une dépêche ministérielle, insérée dans
 le dernier *Bulletin de l'instruction primaire* de
 Maine-et-Loire, ne laisse pas de doute sur les
 tentatives de cette nature faites dans notre
 contrée.

Nous avons sous les yeux un cadre-for-
 mule envoyé de Hambourg à un instituteur
 de notre pays, avec une lettre-circulaire dont
 le texte a déjà été publié par quelques jour-
 naux et en particulier par le *Journal de*
 Maine-et-Loire.

Ce cadre est préparé pour recevoir des
 cents adresses, avec les noms, prénoms, profes-
 sions et domiciles.

On n'est pas plus prévoyant.
 Il nous paraît bon de donner à ces faits
 la plus grande publicité possible, et de rap-

peler aux personnes qui recevraient des avances de la maison ADOLPHE HAAS ET C^o, et qui auraient l'ingénuité d'être tentées d'y répondre, que « défiance est mère de sûreté. » Nos désastres eussent été moins grands en 1870, si nous eussions un peu plus tôt suivi cette maxime. (J. de Maine-et-Loire.)

La dépêche ministérielle suivante a été communiquée au même journal :

« Angers, le 15 février 1876.

» Monsieur l'instituteur,

» M. le préfet m'a chargé de vous faire connaître une dépêche ministérielle en date du 14 du mois courant.

» Cette dépêche est ainsi conçue :
 « Je suis informé que des maisons allemandes demandent à des instituteurs de votre département l'adresse des principaux habitants de chaque localité. Veuillez inviter ces fonctionnaires à ne donner aucune suite à ces communications. »
 » Agréez, monsieur l'instituteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» L'inspecteur d'Académie,
 » H. DURAND. »

On signale le même fait dans bien d'autres départements. Voici, à cet égard, ce qu'on écrit de Pontivy au *Journal du Morbihan* :

« Plusieurs instituteurs de l'arrondissement de Pontivy ont reçu de la maison Haas et C^o, de Hambourg (Prusse), des lettres écrites en très-mauvais français et dans lesquelles on leur demande les adresses de tous les gens aisés ou influents du pays.
 » A ces lettres sont annexés : 1^o des cadres pouvant contenir 400 adresses chacun ; 2^o une enveloppe toute prête.
 » On offre 2 fr. par 400 adresses.
 » Dans quel but sont faites ces demandes ? »

Du reste, le gouvernement s'est déjà ému de ce système d'espionnage, et a donné des ordres en conséquence.

Plusieurs de nos confrères de Paris assurent, — et nous leur laissons toute la responsabilité de leurs informations, — qu'un grand nombre d'agents allemands parcoururent en ce moment tous les départements de l'Est, du Nord-Est et de la vallée du Rhône où il y a ballottage. Ils sont, ajoutent-ils, particulièrement nombreux dans le Nord.

La police française doit être aussi bien informée que les journaux, aussi nous comptons sur son zèle pour que de tels agissements, s'ils existent, n'aient aucune suite fâcheuse.

L'Ordre a publié, dans son numéro du 20 février, la lettre suivante adressée par notre compatriote M. Feuillant à M. Gambetta. Celui-ci n'a pas répondu et son journal la *République française* n'a pas cru devoir insérer cette lettre.

Monsieur Gambetta,

Je viens de lire votre discours du 14 dans la *République française* du 17 février, adressé aux habitants de Belleville.

Je ne veux point faire de politique ! Mais, vis-à-vis d'un si grand citoyen, je crois que, prenant vos principes comme base, j'ai le droit de vous poser des questions.

Je ne suis qu'un simple officier démissionnaire, ayant combattu pour mon pays en 70-74, sous tous les gouvernements : Metz, Nord, Versailles.

Eh bien, dites-moi donc, Monsieur Gambetta, vous qui êtes le maître de la France, — vous le dites, et je le crois, — ce que vous allez faire.

Comme phrases, je l'avoue, c'est superbe ; mais comme pratique !...

Ah ! voilà la question.
 Je suis Français et soldat ; or, je voudrais bien que, comme Français, si vous avez du cœur, vous puissiez me répondre franchement.

Vous êtes au pouvoir, bien ! Mais, sitôt arrivé, M. de Bismark (dont, sans vous offenser, je vous crois l'agent, inconscient... peut-être ?) fera immédiatement occuper la France par l'armée prussienne, et, si vous lui résistez, vous déclarerez la guerre... Avez-vous une armée assez forte en ce moment pour lutter ?

Non. — Comme art militaire, ne discu-

tons pas : vous nous avez fait massacrer à Saint-Quentin !

Ne niez pas, j'y étais ! (Mais sans vous, par exemple !)

Puis, vous vous êtes sauvé honteusement en Espagne. Vous ne pouvez nier, le monde entier le sait.

Donc, quand on parle de devoirs, de patriotisme, vous devriez courber la tête ; mais il n'en est point ainsi maintenant, en France, paraît-il.

Bref, vous êtes le maître. — Oui, mais M. de Bismark est votre grand maître, car il est plus fort que vous.

Qu'allez-vous donc en faire ? Quelle sera notre position vis-à-vis de la Prusse ?

Toutes vos belles phrases ne me font faire qu'une réflexion :

Maintiendrez-vous la paix ?

Allez-vous nous mener à la victoire ?

Nous plongerez-vous dans la honte, par le démembrement de notre pauvre et chère patrie ?

Qu'allez-vous faire de la France, si, par votre politique, la Prusse, perdant toute confiance, se croit forcée, dans ses propres intérêts, d'essayer de nous anéantir ?

Je ne vous parle pas de l'Europe ; vous savez trop bien que pas une puissance ne voudra s'allier avec vous.

Allons, Monsieur Gambetta, répondez, soyez franc, que votre titre de grand citoyen ne vous serve pas de paravent ; je vous en adjure, répondez !

Je suis bonapartiste, mais avant tout je suis Français ! Et, comme je tiendrai toujours mon épée au service de mon pays, même sous votre gouvernement, je voudrais savoir quelles sont les garanties que vous nous donnerez pour cette paix si désirée et dont la France a tant besoin.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

FEUILLANT.

17 février 1876.

Le *Figaro* a reçu et publié la lettre suivante que nous croyons devoir reproduire et que nos lecteurs liront avec intérêt :

» Angers, le 25 février 1876.

» Monsieur le Rédacteur en chef,

» Dans votre numéro du 24 février, vous publiez un article, dans lequel vous me classez parmi les députés bonapartistes de l'Assemblée nationale non réélus.

» C'est là une erreur que je désire essentiellement rectifier.

» J'ai toujours appartenu au centre droit et je tiens à honneur, en rentrant dans la vie privée, d'affirmer plus que jamais mon dévouement absolu aux idées politiques de ce groupe conservateur, sans cesse battu en brèche par de déplorables coalitions dont la France peut, aujourd'hui, apprécier les conséquences. Ambroise JOUBERT. »

Le comité conservateur-bonapartiste des Deux-Sèvres s'est prononcé unanimement contre la candidature républicaine de M. Bernard.

Le comité invite tous les conservateurs-bonapartistes de l'arrondissement de Bressuire, qui ont voté pour M. Charles Le Roux, à se rendre au scrutin, et à reporter leurs voix sur M. de la Rochejaquelein.

Préservation des semis par le minium.

La Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans nous communique la note suivante avec prière de l'insérer :

Il résulte d'expériences faites en 1875 dans plusieurs pépinières des environs d'Orléans et dont les résultats ont été l'objet d'une communication faite à la Société des sciences et arts d'Orléans, dans sa séance du 18 février 1876, que l'emploi du minium mélangé aux graines résineuses que l'on veut semer est un moyen sûr de protéger les semis contre les déprédations des oiseaux granivores.

La méthode employée consiste à masser ensemble la graine et le minium, dans une faible quantité d'eau, de manière à faire adhérer le minium à la graine et la colorer. On laisse ensuite sécher et on sème sans autre préparation.

On peut colorer, avec 4 kilogrammes de minium qui, dans le commerce, coûte 4 fr., 25 kilogrammes de graines, ce qui fait une dépense de 4 c. par kilogramme.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 29 janvier au 25 février.

N ^o D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	
BOUCHERS										
MM.										
1	Biénon.	2	3	1	4	9	19	33	43	
2	Tessier.	3	6	1	1	6	55	13	45	
3	Touchet.	1	1	7	1	1	17	5	20	
4	Goblet.	1	1	1	1	4	4	3	3	
5	V. Renard (A).	1	1	1	1	2	20	18	24	
6	Boulin.	4	6	3	6	39	760	5	29	
7	Laigle.	1	2	3	3	1	17	4	11	
8	Prouteau.	1	1	3	3	1	9	19	15	
9	Chalot (I).	4	4	3	3	15	47	32	48	
10	Pallo.	1	2	1	6	2	37	9	28	
11	Rocheau.	1	1	3	3	1	13	7	16	
—										
CHARCUTIERS.										
MM.										
1	Dutour.	1	1	1	1	1	1	8	13	
2	Baudouin.	1	1	1	1	1	1	1	2	
3	Baudouin-R.	1	1	1	1	1	1	10	18	
4	Brunet.	1	1	1	1	1	1	1	8	
5	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	5	5	
6	Sanson.	1	1	1	1	1	1	4	7	
7	Sève.	1	1	1	1	1	1	4	6	
8	Morau.	1	1	1	1	1	1	1	16	
9	Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	1	7	
10	Rousse.	1	1	1	1	1	1	1	8	
11	Raineau.	1	1	1	1	1	1	2	8	
12	Goblet.	1	1	1	1	1	1	4	1	
13	Beziau.	1	1	1	1	1	1	1	5	

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.

Faits divers.

Des essais de pavage en fonte de fer vont être faits à Paris. Ce nouveau système de pavage consiste en ceci :

On forme d'abord un lit de maçonnerie sur lequel on répand une couche d'asphalte, et c'est dans ce bitume qu'on pose les pavés en fer, qui ont quatre centimètres d'épaisseur.

C'est, comme on le voit, une sorte de mosaïque en fer.

Nous lisons dans l'*Echo de la Marne* :

« La commune d'Heiltz-le-Maurupt vient d'être cruellement éprouvée ; un phénomène des plus rares s'y est produit dimanche dernier, à quatre heures de l'après-midi environ. Une trombe de vent, chargée d'électricité, s'est abattue sur le village. Tous les habitants ont entendu un grand bruit et comme un éclat de grêle : le tout n'a duré qu'une seconde ; mais cette seconde a suffi pour causer de grands désastres qu'on ne peut évaluer à moins de deux cent mille francs à première vue.

» Les toitures d'une quarantaine de maisons ont été détachées, des pans de murs renversés, des maisons entières écroulées ; la sol est partout jonché d'éclats de tuiles, de plâtras et de briques ; des arbres énormes, coupés par le milieu, se trouvent transportés, on ne sait comment, du jardin d'une maison dans la cour d'une autre.

» Le spectacle de ces ruines est navrant, et la désolation est grande parmi les habitants, dont les contrats d'assurances ne prévoient pas de tels sinistres. »

Une souscription est ouverte pour le soulagement de si grandes infortunes.

On lit dans le *Zeramma* :

Nous avons raconté, il y a environ deux mois, que quatre lions avaient été rencontrés en Algérie sur la voie du chemin de fer, aux environs de la gare Saint-Charles. Cette nouvelle, affirmée cependant par des personnes sérieuses et dignes de foi, avait rencontré des incroyables ; aujourd'hui, il n'est plus permis de douter.

Ces quatre lions n'avaient pas quitté ces parages, et, depuis, ils se montraient tantôt à Damrémont, tantôt à Saint-Charles, et le plus souvent à Saint-Antoine.

C'est dans ce dernier village surtout que, dans ces derniers temps, les visites étaient plus fréquentes ; ainsi, depuis quinze jours, toutes les nuits, sans exception, ces quatre animaux arrivaient jusqu'aux maisons, et, une fois même, ils n'ont pas craint d'entrer dans le jardin d'un Maltais, mitoyen de M. Ferrero.

MM. Osonna père et fils, originaires de Sardaigne, voyant la persistance de ces inciviles voisins à ne pas vouloir s'éloigner du village, résolurent de leur faire la chasse, et à cet effet ils s'embusquèrent sur le passage du lion, à 2 kilomètres du village de Saint-Antoine, dans la direction de Damrémont.

Le père et le fils, arrivés sur les lieux, se séparèrent et choisirent chacun l'affût qui leur convint le mieux. Le père grimpa sur un arbre bordant un sentier, et là, à califourchon, il attendit.

De longues heures se passèrent sans que rien vint indiquer la présence des terribles bêtes fauves.

Osonna, désespérant de les voir cette nuit-là, se préparait à regagner sa demeure, lorsqu'un froissement de broussailles et le bruit d'une puissante respiration le mirent en éveil. Il s'affermait sur son arbre, inspecta les amorces de son mauvais fusil et attendit.

Son attente ne fut pas longue : un lion, deux lions, trois lions, quatre lions défilèrent sous ses yeux. Au dernier, il pressa la détente, et deux balles, frappant à l'épaule un des terribles carnassiers, le renversèrent sanglant.

Des rugissements épouvantables suivirent l'explosion, et les trois fauves valides, entourant le quatrième, blessé, qui put se relever et s'enfuir sous bois.

Une heure après, les deux chasseurs regagnèrent leurs demeures, et le lendemain, à la suite de recherches faites aux environs du théâtre de la chasse, ils découvrirent une lionne de taille colossale gisant inanimée.

Les deux balles, tirées à feu plongeant, avaient, après avoir brisé l'omoplate, traversé les poumons et atteint le cœur.

Cette énorme fauve, ne mesurant pas moins de 3 mètres de la tête à l'extrémité de la queue, a servi à l'alimentation publique, et la dépouille, artistement montée, ira orner le salon de quelque privilégié de la fortune.

Le mâle et les deux forts lionceaux seraient encore dans le massif montagneux situé dans le triangle formé par les villages Saint-Charles, Damrémont et Saint-Antoine.

Le recensement fait il y a six semaines en Alsace-Lorraine y constate une population de 4,329,408 âmes, 20,330 de moins qu'en 1874. La ville de Metz, à elle seule, a perdu 5,989 habitants.

Il nous revient un souvenir des élections de 1869, qui reprend de l'actualité aujourd'hui. Un aimable garçon, maintenant gros négociant, qui était alors d'opinions exaltées, rentre dans son plus que modeste logis, en revenant de la mairie où il a accompli sa fonction électorale.

La portière lui remet une lettre où un notaire lui annonce une succession des plus importantes à recueillir.

Il s'arrache les cheveux :
 — Et moi qui viens de voter pour un rouge !

Pour les articles non signés : P. GODER.

Bulletin Financier.

Paris, 1^{er} mars.

Le dernier marché s'est laissé, pour ainsi parler, enlever sur les ailes de l'espérance.

Les cours de compensation se sont établis à 66,30 pour le 3 0/0, et à 103,60 pour le 5 0/0. Les baissiers étaient loin de s'attendre à pareils chiffres.

L'élan une fois donné, les cours n'ont fait que progresser. Ainsi, au moment où nous quittons la Bourse, le 3 0/0 avait beaucoup d'acheteurs à 66,92 et à 66,95 ; de même le 5 0/0 était vivement recherché à 103,87.

Il va sans dire que le report est compris dans ces chiffres. Mais le prix du report a été des plus modestes. Pour 14 cent. on a pu se faire reporter tant qu'on a voulu sur le 3 0/0 ; le report du 5 0/0 s'est traité à 24 et même à 22 cent.

Vous le voyez, l'argent n'a trouvé à s'employer qu'à 2 0/0, au plus à 2 1/2 0/0.

Le marché des rentes étrangères a été très-lourd. L'Italien n'a pu conserver le cours de 71 fr., et le Turc s'est traité misérablement entre 20 fr. 20 et 20 fr. 15 cent.

On fait valoir contre l'Italien la nécessité où va se trouver le gouvernement de Rome de contracter un emprunt de 200 millions, peut-être même de 500 millions.

Certainement, en remettant des rentes pour 139 millions à la compagnie des Lombards, le gouvernement de Victor-Emmanuel satisfait entièrement aux clauses de la convention de Bâle. Mais il y a d'autres besoins encore à satisfaire : les besoins du Trésor italien lui-même !

Contre le Turc, on fait valoir les plus puissantes considérations tirées tant de la situation politique que de la situation financière de l'empire des Osmanliens. Il est hors de doute que les nouvelles optimistes, d'avant-hier, de l'Agence Havas, n'étaient pas sérieuses : les événements dans la presqu'île des Balkans conservent tout leur caractère de gravité. D'autre part, il devient visible que le Trésor constantinopolitain n'aura pas les moyens de remplir même les engagements, singulièrement réduits, qu'il a contractés vis-à-vis de ses créanciers.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 6 Mars 1876,

LE BIJOU PERDU

Opéra-comique en 3 actes, paroles d'Ad. de Leuven et Deforges, musique d'Ad. Adam.

1^{er} acte: *Le Sergent recruteur*. — 2^e acte: *La Ronde des Fraises*. — 3^e acte: *Toinon la Fruitière*.

Les principaux rôles seront remplis par MM. Diepdalle, Descamps, Degrave, G. Simon, Moreau, Duchâteau, M^{lles} Papin et Mascart.

Le spectacle sera terminé par :

LES RENDEZ-VOUS BOURGEOIS

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Hoffmann, musique de Nicolo.

Joué par MM. Diepdalle, Descamps, Simon, Moreau, H.-George; M^{lles} Mascart, Descamps et E. Simon.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

LE PLUS HARDI DES GUEUX

Sous ce titre paraît, dans l'Opinion, un grand roman de mœurs et d'aventures,

PAR

M. Alfred ASSOLLANT.

Le brillant et spirituel romancier a écrit, spécialement pour l'Opinion, cette œuvre mouvementée,

où l'histoire et la fiction se disputent la curiosité du lecteur.

Nous rappelons que l'Opinion publie six pages tous les jours, sans augmentation du prix de l'abonnement, qui reste fixé à 16 fr. par trimestre.

Les souscripteurs sont priés de dire s'ils désirent l'édition du soir ou celle du matin.

Adresser lettres et mandats à l'Administrateur, 5, rue Coq-Héron, Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris,

« obtiennent mille guérisons par an, par le moyen »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le

docteur M. Mahon fait sa visite à l'Hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit

le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt

à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Piloni. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — — —
1 — 45 — — — —
7 — 40 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — — —
12 — 30 — — — —
6 — 20 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} MARS 1876.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.			
3 % jouissance décembre	66	75	»	35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	735	»	»	5	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	755	»	»	12	50		
4 1/2 % jouiss. septembre	97	75	»	78	Crédit Mobilier	193	75	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	647	50	»	»	7	50	
5 % jouiss. novembre	103	75	»	30	Crédit foncier d'Autriche	510	»	»	»	Société autrichienne, j. janv.	620	»	5	»	2	50	
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	330	»	2	50	OBLIGATIONS.							
Dép. de la Seine, emprunt 1857	231	»	»	2	Est, jouissance nov.	375	»	»	2	Orléans	315	»	»	»	»	»	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	489	»	1	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	972	50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	309	»	»	»	»	»	
— 1865, 4 %	500	»	»	»	Midi, jouissance juillet	720	»	»	»	Est	308	50	»	»	»	»	
— 1869, 3 %	360	»	1	25	Nord, jouissance juillet	1210	»	3	75	Nord	314	75	»	»	»	»	
— 1871, 3 %	342	»	»	3	Orléans, jouissance octobre	1007	50	2	50	Ouest	309	»	»	»	»	»	
— 1875, 4 %	472	50	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	636	25	»	3	Midl.	308	50	»	»	»	»	
Banque de France, j. juillet	3750	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	1092	50	»	»	Deux-Charentes	287	»	»	»	»	»	
Comptoir d'escompte, j. août.	620	»	1	25	Compagnie parisienne du Gaz.	25	»	»	»	Vendée	241	25	»	»	»	»	
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	475	»	»	»	Société immobilière, j. janv.	337	50	»	2	Canal de Suez	534	»	»	»	»	»	
Crédit foncier colonial, 250 fr.	370	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	337	50	»	2								
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	880	»	»	5													

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus (s'arrête à Saumur).
6 — 45 — — — —
9 — 1 — — — —
1 — 33 — — — — soir,
4 — 19 — — — —
7 — 17 — — — — express-omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI

3 heures 35 minutes du matin, omnibus-omnibus (s'arrête à Saumur).
8 — 30 — — — —
9 — 41 — — — —
10 — 44 — — — — soir,
4 — 28 — — — — express-omnibus (s'arrête à Saumur).
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
43^e ANNÉE (1875).

Prix du volume broché 7 fr. »
cartonné 8 50

Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1875. — Le volume 1875 (43^e année), mis en vente le 5 décembre 1875.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1876, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque* ; 1 volume in-4°. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris
Départements
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro dans une couverture.
Prix : Paris, 60 c. ; — Départements, 70 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire et en détail.

A Saumur, en l'étude de M^e MÉHOUSAS, Le dimanche 5 mars 1876, à une heure après midi,

UNE MAISON ET DOUZE PARCELLES

DE TERRE, VIGNE ET LANDE
Situées communes de Rou-Marson et Verrye.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUSAS, notaire.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue St-Nicolas, Actuellement occupée par M^{lles} Thourlette.
S'adresser à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

A VENDRE

UNE CALÈCHE PRESQUE NEUVE
Rue Bodin, 7.

A VENDRE

DIX MILLE CHEVELUS

De deux ans, En bon Groleau de Cinq-Mars, premier choix.
S'adresser à M. MESNET, à Cinq-Mars. (66)

A LOUER

UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, Composée de salon, salle à manger, quatre chambres, cuisine, cave et grenier.
S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A LOUER

PRÉSENTEMENT.

UNE MAISON

Rue de l'Échelle.
S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

VIN DE LA CLAPE

(Un des meilleurs crus du Narbonnais).
Vin de table, de l'année: 75 francs la pièce, de 225 litres environ, fût compris. — Vin vieux: 95 fr. — Le tout contre remboursement et franco de tous frais jusqu'à la gare du destinataire.
S'adresser à M. DUCHATEAU, propriétaire à Narbonne (Aude).
Vins fins et étrangers (on demande des représentants).

FILS FER DOUX GALVANISÉS,

pour vignes, qualité supérieure, prix très-modérés. — Chez VASSEUR fils, fabricant de clous à Saumur. (76)

UN JEUNE HOMME DEMANDE

des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année.
S'adresser rue du Temple, n° 9, à Saumur.

RIELLANT

DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

UNE MAISON DE COMMERCE

demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Entreprise de voitures publiques de M. THOMAS

Service d'été, à partir du 1^{er} mars 1876.

Départs de Fontevraut pour Saumur :

1^{er}, 7 heures du matin.
2^e, 10 — — — —
3^e, 2 heures du soir. } Bureau, à Fontevraut, hôtel Croix-Blanche.

Départs de Saumur pour Fontevraut :

1^{er}, 3 heures 45 minutes du matin. } Bureau, rue du Portail-Louis M. Godenèche, aubergiste.
2^e, 10 heures 1/2 du matin. } Bureau, quai de Limoges, Marliac, aubergiste.
3^e, 5 heures 1/2 du soir.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.

Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes.

ABONNEMENT : Un an, 12 fr.

A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 85, Angers.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le